

MONSIEUR LE PRÉSIDENT
ASSOCIATION TROTT AUTREMENT
CHEZ MONSIEUR JEAN JACQUES DUPUIS
10 RUE DES SOURCES
94360 BRY SUR MARNE

Attestation d'assurance Responsabilité générale

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

> **Assuré** : 098215/F - ASSOCIATION TROTT AUTREMENT CHEZ MONSIEUR JEAN JACQUES DUPUIS
10 RUE DES SOURCES 94360 BRY SUR MARNE

Au titre du contrat ASA Responsabilité civile N° 6010-0002, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

> Montant des garanties

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **6 115 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Tous dommages confondus	
Dommages corporels	6 100 000,00
Dommages matériels	3 000 000,00
Locaux occasionnels d'activité	300 000,00
Défense et recours	16 000,00

Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.

Niort, le 6 janvier 2024
Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général
Patrick BLANCHARD

